

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes VAL DE GATINE
Place Porte Saint-Antoine
79220 CHAMPDENIERS

**délibération :
D_2023_4_2**

Nombre de délégués en
exercice : 46

Présents : 28

Votants : 34

Objet : REHABILITATION
OMBRELLE St Pardoux-
Soutiers Attribution
marché maîtrise d'œuvre

L' an deux mille vingt trois, le mardi 18 avril à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 11 Avril 2023

Titulaires : Madame BAILLY Christiane, Monsieur LEGERON Vincent, Monsieur BARATON Yvon, Monsieur DOUTEAU Patrice, Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame JUNIN Catherine, Monsieur LEMAITRE Thierry, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame TAVERNEAU Danielle, Monsieur ATTOU Yves, Madame BECHY Sandrine, Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur DEBORDES Gwénaél, Madame GOURMELON Catherine, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Monsieur POUSSARD Yves, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TEXIER Valérie, Madame TRANCHET Myriam, Madame MARSAULT Annie, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur SIRAUD Pierre, Monsieur MOREAU Lionel

Pouvoirs :

Madame CHAUSSERAY Francine a donné pouvoir à Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre
Madame MICOU Corine a donné pouvoir à Madame BAILLY Christiane
Monsieur MOREAU Loïc a donné pouvoir à Madame JUNIN Catherine
Monsieur DELIGNÉ Thierry a donné pouvoir à Madame BERNARDEAU Lydie
Monsieur MEEN Dominique a donné pouvoir à Monsieur OLIVIER Pascal
Monsieur PETORIN Patrick a donné pouvoir à Madame GOURMELON Catherine

Absent(s) : Monsieur BARANGER Johann, Monsieur GUILBOT Gilles, Monsieur LIBNER Jérôme, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Monsieur FRERE Fabrice, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Monsieur CAILLET Patrick, Madame BIEN Michèle, Monsieur FAVREAU Jacky

Excusé(s) : Madame CHAUSSERAY Francine, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Monsieur MEEN Dominique, Madame RONDARD Audrey, Madame SAUZE Magalie, Monsieur DEDOYARD Philippe, Monsieur PETORIN Patrick

Secrétaire de Séance : Madame Christiane BAILLY

M. le Président rappelle le projet de construction d'un multiaccueil comprenant la réhabilitation du bâtiment actuel (414 m²) de l'Ombrelle situé à St Pardoux-Soutiers et la création d'une extension (410 m²).

Suite à la consultation lancée le 3 février 2023, 13 offres ont été déposées.

Après analyse, 3 candidats ont été pré-sélectionnés et auditionnés le 13 avril dernier, à savoir les agences BTB de La Rochelle, AZ Architectes de Niort (cabinet ayant construit le bâtiment actuel) et C+M Architectes de Jonzac.

M. le Président mentionne le coût estimatif des travaux évalué à 813 565€ ht et l'estimation des honoraires + missions complémentaires fixée à 107 390 € ht, puis présente le rapport d'analyse des auditions réalisé par l'agence Premier Acte, assistant à maîtrise d'ouvrage suivant les critères de jugement ci-après :

- Méthodologie, compréhension et enjeux du programme : 30 points
- Qualité de l'échange en audition : 30 points
- Prix : 40 points

Missions	AGENCE BTB La Rochelle	AZ ARCHITECTES Niort	C+M. ARCHITECTES
Maîtrise d'œuvre	81356.50	84610.76	73220.84
Diagnostic	Compris	900.00	4067.83
Opc	8135.65	1627.13	6508.52
Ssi	1220.35	500.00	1627.13
TOTAL HONORAIRES	90 712.50	87 637.89	85 424.32
Taux	11,07 %	10,7 %	10,46 %
Note méthodologie, enjeux, compréhension /30 points	25	25	28
Note qualité échange /30 points	25	25	28
Note prix /40 points	30	35	40
Total note /100 points	80	85	96
Classement	3	2	1

Vu le code des marchés publics

Vu les statuts de la Communauté de communes Val de Gâtine en vigueur

Vu la compétence « création et gestion de multiaccueil ou de halte-garderie à Coulonges sur l'Autize, à Champdeniers et à St Pardoux-Soutiers

Vu l'approbation du Conseil communautaire en date du 22 mars 2022 du projet de construction d'un multiaccueil comprenant la réhabilitation et une extension neuve de la halte-garderie de l'Ombrelle situé sur la commune de St Pardoux-Soutiers

Vu l'attribution d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à l'agence PREMIER ACTE

Considérant le lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre en date du 3 février 2023

Considérant l'analyse des 13 candidatures reçues et de pré-sélection de 3 agences d'architectes pour audition et remise des offres financières

Considérant le rapport d'analyse des offres réalisé par l'assistant à maîtrise d'ouvrage avec pour critères de jugement des offres :

- Prix : 40 points
- Note méthodologique, enjeux et compréhension du programme : 30 points
- Qualité de l'échange en audition : 30 points

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **DECIDE à l'unanimité**

- **D'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre du projet de construction d'un multiaccueil comprenant la réhabilitation et la création d'une extension neuve de la halte-garderie de l'Ombrelle située sur la commune de St Pardoux-Soutiers au cabinet d'architecture C + M Architectes de Jonzac pour un montant provisoire d'honoraires de mission de base à 73 220.84€ ht + mission diagnostic à 4067.83€ ht + missions complémentaires SSI et OPC pour 8 135,65€ ht soit un total de 85 424,32€ ht (102 509,18€ ttc)**

- **D'autoriser M. le Président ou son représentant par délégation à signer le marché de maîtrise d'œuvre**

- **Dit que les crédits sont prévus au budget primitif 2023**

Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 0

La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance
Christiane BAILLY

Emis le 18/04/2023
Publié le 21/04/2023
Transmis en sous-préfecture le

Le Président
Jean-Pierre RIMBEAU



[Signature]